

<https://www.snetap-fsu.fr/Grand-debat-le-Snetap-FSU-s-adresse-au-President-de-la-Republique.html>



Grand débat : le Snetap-FSU s'adresse au Président de la République

- Nos Actions - Les Lettres du SNETAP au Ministre, à la DGER -

Date de mise en ligne : vendredi 15 mars 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Monsieur le Président de la République,

Vous avez adressé le 13 janvier dernier, une lettre à toutes et tous les citoyen·nes dans le cadre du Grand débat que vous organisez dans les territoires. Vous y affirmez qu'« il n'y a pas de questions interdites ».

Le Snetap-FSU est porteur d'un projet pour l'Enseignement Agricole et Maritime Public qui vise à permettre dans notre société à ce qu'il y ait plus d'égalité et de justice sociale, par l'accès à l'éducation facteur d'émancipation, dans le cadre d'un service public d'enseignement agricole de qualité. Première organisation syndicale au Ministère de l'Agriculture et en particulier dans le secteur de l'enseignement, **le Snetap-FSU porte aussi depuis toujours nombre de propositions et de revendications pour tout à la fois améliorer la qualité des services publics rendus aux usager·ères sur l'ensemble du territoire, accompagner la nécessaire transition écologique, mais aussi pour que les agent·es qu'il représente soient mieux reconnu·es dans leur engagement quotidien.**

Le Snetap-FSU s'efforce de faire connaître et entendre ses propositions à votre gouvernement depuis de nombreux mois, en particulier aux Ministres de l'Agriculture, de l'Éducation Nationale, du Travail, mais aussi de la Transition Écologique (pour ce qui concerne l'enseignement maritime) ou encore de votre Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Force est de constater que celui-ci y reste bien sourd. Cette absence de réel dialogue social, cette minoration du rôle des organisations syndicales, non seulement ne permettent pas d'acter des avancées mais renvoient aussi aux agent·es une image bien négative de la démocratie sociale.

L'absence de référence dans votre lettre à la question des salaires et du pouvoir d'achat inquiète les agent·es, alors que cette question est au coeur du mouvement social auquel votre lettre était censée répondre.

D'autant que les agent·es publics ont été écarté·es des quelques mesures, certes insuffisantes, mises en oeuvre depuis le printemps 2017 (augmentation du salaire net, vos annonces du 10 décembre dernier,...). Leur travail est aujourd'hui mal reconnu et nombreux·euses sont en difficulté pour en vivre correctement (agent·es de catégorie B et C, enseignant·es, contractuel·les nationaux comme sur budget). Cette situation est d'ailleurs aussi néfaste pour la Fonction publique en général et le secteur éducatif en particulier (image, attractivité...).

Il y a aujourd'hui urgence à ouvrir des négociations pour augmenter le salaire de toutes et tous les agent·es ce qui nécessitera inévitablement de revaloriser la valeur du point d'indice.

Du fait de votre politique de réduction des emplois publics, les conditions de travail des agent·es tendent à se dégrader, de même que les conditions d'accueil et d'études des élèves, étudiant·es et apprenti·es de l'Enseignement Agricole Public.

C'est pourquoi **le Snetap-FSU demande l'ouverture de discussions sur des questions comme la politique de recrutements, la résorption de la précarité, la formation initiale et continue des personnels ou encore sur le pilotage de l'Enseignement Agricole, technique et supérieur.** Sans ces réflexions et mesures adéquates, la réorganisation de l'État sera vaine.

Dans le Grand débat que vous organisez, **la question de l'organisation de l'État et des services publics est posée.**

Mais dans les faits le Ministère de l'Agriculture écarte l'Enseignement Agricole Public et ses organisations représentatives de cette réflexion de fond. Par suite, le « schéma d'emplois », avec 50 suppressions déjà annoncées à la rentrée prochaine, de même que les réformes pédagogiques en cours n'ont comme objectif que de faire avaler

aux personnels comme aux usager-ères ces restrictions budgétaires et les éléments de dégradation du service qui les accompagnent.

Pourtant l'Enseignement Agricole Public, l'Enseignement Supérieur agronomique et vétérinaire et la Recherche ont su adapter leur action. Ils savent étendre leurs missions, dès lors qu'un besoin nouveau apparaît, pour peu que les moyens législatifs, réglementaires et budgétaires leur en soient donnés. Nous en voulons pour preuve, ces dernières décennies, la prise en compte du développement durable, de l'agroécologie, de la transition écologique et climatique, et plus récemment la réduction des pesticides, dont nous réaffirmons qu'il faut bien aller vers l'arrêt de leur utilisation et à court terme maintenant.

Et ce ne sont pas les agent-es publics qui rechignent à mettre en oeuvre ces orientations, bien au contraire. C'est bien la faiblesse des moyens qui leur sont donnés pour le faire qui bride leur action et limite l'ambition de l'enseignement

agricole, comme la main laissée trop souvent aux lobbies de l'agrobusiness.

Justice sociale, accès aux besoins fondamentaux, prise en compte des évolutions de notre société, aménagement du territoire... c'est bien à l'État et aux collectivités locales qu'incombent les responsabilités en ces domaines et au secteur public leur mise en oeuvre. **Pour le Snetap-FSU, il serait absurde de transférer des pans entiers de l'intérêt général au secteur marchand, à travers par exemple dans notre secteur, la récente réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle.**

L'enseignement agricole a également un rôle majeur en termes d'aménagement du territoire. Il est donc nécessaire de travailler à une meilleure implantation des établissements publics sur tout le territoire afin qu'ils soient mieux accessibles à toutes et tous les usager-ères. Le Snetap-FSU considère par exemple que la politique de fusion des établissements d'enseignement supérieur, passées ou en projet, vont à rebours de ce qu'il faudrait faire. La participation des personnels et de leurs représentant-es aux prises de décisions est un facteur essentiel de démocratie.

Et travailler avec toutes et tous les acteur-rices (usager-ères, agent.es, employeur.euses...) est aujourd'hui une nécessité. Il y a de toute évidence un modèle de démocratie, locale comme nationale, à rénover voire à inventer, non pour mieux gérer la pénurie (sous couvert d'autonomie), mais pour développer le service public d'enseignement, ses établissements et ses missions.

Le statut est un des piliers de la continuité de la Fonction publique, un facteur essentiel de stabilité. De par l'équilibre entre droits et obligations qu'il constitue, il représente d'abord l'assurance pour les usager-ères d'être traité-es de manière impartiale et protège les fonctionnaires des pressions qu'ils pourraient subir dans l'exercice de leurs fonctions, dans l'application des politiques publiques. Dans l'enseignement agricole, le poids de l'enseignement agricole privé et la proportion d'emplois précaires (près du double de celle constatée à l'Education Nationale), qui plus est très majoritairement sur budget des établissements techniques et supérieurs, font très clairement peser cette menace. D'où le désaccord profond de notre fédération avec le nouveau contrat social pour les agents publics que vous proposez et qui vise, en l'état du projet, à accroître le recours au contrat contre des recrutements statutaires. D'où également notre revendication d'un large plan de titularisation et, dans l'immédiat, de textes réglementaires qui encadrent les conditions d'emploi des agent-es contractuel-les sur budget (dans nos centres de formation par apprentissage et continue, comme dans les établissements de l'enseignement supérieur).

Il faut en dire les conséquences aux usager-ères. **Promettre aux Françaises et aux Français de supprimer des emplois, alors que tant de besoins sont encore à satisfaire, c'est surtout porter un mauvais coup aux conditions de vie de chacune et chacun, aux conditions de travail des agent-es publics, et à l'économie du pays.**

Enfin, le Snetap-FSU, avec sa Fédération, partage l'idée que la question de la transition écologique est essentielle à

Grand débat : le Snetap-FSU s'adresse au Président de la République

l'avenir de notre société. La crise climatique, et plus globalement environnementale, remet en cause notre écosystème et modifie déjà les conditions de vie sur notre planète. **Et le Snetap-FSU considère que l'agriculture a un rôle majeur à jouer dans ces transitions, et donc que l'enseignement agricole et en particulier les établissements publics et leurs exploitations et ateliers technologiques doivent se trouver au coeur de la transition à opérer - objectifs chiffrés de conversion à l'appui.**

Les actions en faveur de la lutte contre les changements climatiques sont trop souvent perçues comme contraignantes, en particuliers dans nos secteurs d'activité. Qui mieux que nos établissements publics d'enseignement sont à même de démontrer qu'une transition écologique est finançable et profitable à chacune et chacun.

La transformation de notre appareil de production et la création de nouvelles activités dans les secteurs nécessaires à la transition écologique (rénovation énergétique, agriculture paysanne, transports, énergie mais aussi dans l'éducation, le logement, la formation, la culture...) va permettre la création massive d'emplois "climatiques". **Et l'Enseignement Agricole Public est un formidable outil pour préparer l'avenir. Il est de votre responsabilité de vous en saisir en conséquence et de lui donner les moyens de le faire.**

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Paris, le 15 mars 2019

Jean-Marie LE BOITEUX
Secrétaire Général du SNETAP-FSU